Envoyé en préfecture le 04/03/2020
Reçu en préfecture le 04/03/2020
Affiché le
ID : 063-256303520-20200226-2020_1-DE

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Clermont-Ferrand

SEAT
Syndicat d'Études
et d'Aménagement Touristique

Séance de l'assemblée Délibérante du 26 février 2020
Délibération n°01/2020

Le Comité syndical du SEAT, dûment convoqué le jeudi 20 février deux mille vingt, s'est réuni à 18h, le mercredi 26 février deux mille vingt, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :
DEMERE Jean-François
HEALY Bénédicte
BUCHE Jean-Pierre
BRUHAT Pascal
SALLES Daniel
DELETANG Claude
BLANCHET Roland

Titulaires excusés :
GUILLAUME Gérard
BERNARD Françoise
PETEL Gilles
BRANLARD Gérard

Suppléants présents :
HENRION Colette

Suppléants excusés :
AUBIER Claude
BLANCHAMP Gérard
GUELON René
ARDOUREL Sylvie
DUPECHER Pierre
FEDERSPIEL Hélène
LANGUILLE Fabienne
DUMAS Olivier

Représentation : En l'absence de M. Gilles PETEL, son suppléant M. DUPECHER Pierre a un droit de vote.

Envoyé en préfecture le 04/03/2020
Reçu en préfecture le 04/03/2020
Affiché le
ID : 063-256303520-20200226-2020_1-DE

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	8	1			8	8	0	0

Objet: Décisions budgétaires – Adoption du Compte Administratif 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du SEAT de l'exercice 2019.

Les opérations de l'exercice 2019 font ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	211 317,17
Recette de fonctionnement	121 107,04
Résultat de fonctionnement de l'exercice	- 90 210,13
Report de résultat N-1	- 109 672,79
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 199 882,92

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	91 689,89
Recette d'investissement	43 552,00
Résultat d'investissement de l'exercice	- 48 137,89
Report de résultat N-1	40 542,29
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1)	- 7 595,60

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver le Compte Administratif 2019 et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (le Président n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le Comité Syndical :

- **Adopte** le Compte Administratif 2019,
- **Déclare** toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes,
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

BILLOM COMMUNAUTES * S.E.A.T. * MOND'ARVERNE COMMUNAUTE